

SOMMAIRE

ÉDITO

2003-2013 : un long fleuve vraiment pas tranquille !

2013, année clé : 5 mois qui comptent !

Zombi Dupont alias Zombi Gabelou !
La Douane

QUI VEUT TUER SON CHIEN
DIT QU'IL A LA RAGE !

Des élucubrations mortifères !
Qui y croira ?

Les gabelous floués !
Quand la Directrice Générale choisit ses interlocuteurs.
Alors que faire pour éviter la liquidation totale ?

Le devoir de mémoire

Titres de l'UNSA Douanes en 2018, en rêves ou cauchemars
La douane en textes "bibliques ou non" d'ailleurs...

La masse des douanes : un outil social à préserver.

Une conception épistolaire du dialogue.

À la croisée des chemins !

ÉDITO:

Le titre de ce Douane et Profession résume notre avis sur la situation dans laquelle se trouvent: la douane, les douaniers, le ministère, la directrice générale tout particulièrement et les organisations syndicales.

Dans ce n°160 nous essayerons de mettre en perspective, les choix devant lesquels nous nous trouvons tous.

En février dernier notre édition n°157 a eu un certain retentissement parmi les personnels et la Direction Générale, elle exprimait les risques gravissimes que nous courrions tous, si rien ne venait se mettre en travers de la route tracée par l'ancien directeur général Jérôme FOURNEL.

Depuis 3 mois rien n'est venu hélas infirmer nos craintes. Ni le changement à la tête de l'administration qui est loin de nous rassurer (voir quelques articles de ce journal), ni les rencontres de l'intersyndicale avec deux ministres, dont l'un est disqualifié et l'autre peine à prendre ses marques, ne sont venus nous satisfaire en quoi que ce soit, bien au contraire !

Et les événements récents : marche en avant forcée de la DG, travail en sous-marin de l'encadrement dans de nombreuses DI et DR, couacs de l'intersyndicale, ne sont à même de nous faire sortir de la sinistrose.

L'UNSA DOUANES ne se résout cependant pas à abandonner le combat et fera tout pour faire prévaloir ses intentions vis à vis des uns et des autres, pour que le sort de la douane et des douaniers ne soit pas d'ores et déjà scellé !

Élections Masse le 30 Mai 2013

NE LAISSEZ PAS LES AUTRES DÉCIDER

À VOTRE PLACE

PRENEZ VOTRE DESTIN EN MAIN

REJOIGNEZ NOUS

VOTEZ ET FAITES VOTER pour les listes

UNSA DOUANES

aux niveaux: Local et National (Voir article en pages 11 & 12)

2003-2013 : un long fleuve vraiment pas tranquille !



Sans remonter au funeste plan AUVIGNE que la moitié des douaniers peuvent à peine connaître et que les syndicats avaient réussi à "tuer" en 2000, la dernière décennie douanière n'aura été que crises identitaires et soubresauts sociaux ! Qu'on en juge :

2003/2004 : La douane vient à peine d'avaloir la réforme des CI (fermetures des RL etc.), celles du renseignement et de l'aéromaritime, sans vraie lutte sociale, que c'est la surveillance à titre général qui passe "au trapèze", là aussi sans heurt fondamental, les effectifs de la branche restant stables...

2005 : Le DG de l'époque, François MONGIN, après avoir initié un "livre blanc", qui pour nous ne comportait que du noir..., destiné à servir ces desseins, le présente à l'automne et annonce en fanfare une réforme des bureaux de douanes et du dédouanement, en oubliant que nous gérons également les CI. Ce "grand projet" comportait une idée non dévoilée officiellement : ne laisser subsister que 50 bureaux tout au plus, tout en concentrant la comptabilité dans les RR !

2006 : Durant 10 mois les douaniers se mobilisent : rassemblements locaux, manifestations nationales et locales, grèves se succèdent et aboutissent à trois jours de négociations sous l'égide du ministère à Bercy. Aucun accord véritable n'est signé, mais le maillage territorial des bureaux de douanes est sauvé avec l'assurance concédée par les patrons qu'il subsistera "au moins un bureau par département". Par contre suppressions d'emplois et centralisation comptable restent au menu...

2007 : En février le DG qui a échoué dans ses plans est débarqué. Jérôme FOURNEL le remplace. La présidentielle du printemps met la douane en grand danger, puisque dans les cabinets de Bercy et Matignon, il est question de nous imposer : la SU vers l'intérieur et les CO vers ce qui n'est pas encore la DGFIP ! Les tenants du maintien de l'unité (dont le DG) l'emporteront, fort heureusement...

2008 : Le nouveau DG "y revient" avec une énième réforme du dédouanement qui verra un resserrage du réseau mais le maintien de l'acquis territorial de Bercy 2006, c'est la fermeture de presque 100 unités quand-même...

Malheureusement "dogme politique" oblige, les suppressions d'emploi s'accélèrent à hauteur d'une DR par an. L'intersyndicale aura lutté 6 mois (4 journées de grève, manifestations régionales etc.) pour aboutir à des négociations de 3 jours à Montreuil. En découle un accord majoritaire nommé "Montreuil 1" et signé par 5 organisations syndicales dont l'UNSA DOUANES permettant d'octroyer aux agents, promotions plus nombreuses, régime indemnitaire amélioré (IR et ACF). Les sommes allouées proviennent du retour à hauteur de 50% des budgets économisés par le non renouvellement des départs en retraite.

2009/2010/2011 : La réforme OP/CO se met en place avec les tares et insuffisances dénoncées au préalable par les syndicats. Le contrôle physique devient quantité négligeable et la rapidité est érigée au rang de dogme! Les restructurations de nombreux secteurs d'activité continuent avec des suppressions d'emplois à rythme infernal.

2012 : Un "Montreuil 2" permet de "verrouiller" pour 2012 et 2013 les avancées promotionnelles et indemnitaires pour les douaniers, l'UNSA DOUANES y souscrit. Le programme annoncé dans la campagne présidentielle du nouveau président permet d'espérer que la douane fasse partie des administrations dites "prioritaires" (adéquation de nos missions et thèmes de lutte annoncés: sécurité, économie souterraine, LCF, etc.) et échappe ainsi à de nouvelles coupes sombres. Déception nous n'en sommes pas ! Comprenez qui pourra ! Les suppressions d'emplois continuent toujours au même rythme...

2013 : En décembre 2012, le DG (qui est là depuis presque 6 ans), se voit remettre une lettre de cadrage par les ministres; elle ne diffère que très peu des orientations antérieures hormis un passage sur le nécessaire service public de proximité... Le DG initie un projet à 5 ans appelé "PSD qu'il dévoile avant même la publication de la lettre ministérielle !!! L'ensemble des syndicats se soudent en intersyndicale.

2013, année clé : 5 mois qui comptent !



Le PSD c'est la casse à terme de la douane. Cette analyse que nous faisons en février dernier, l'intersyndicale la partage et de manière unitaire a multiplié les initiatives depuis le CTR du 18 décembre 2012 qu'elle a quitté en bloc, refusant de discuter de ce PSD avec le DG.

Une éclaircie !

Nous reviendrons sur son contenu. L'ancien DG a été "débarqué" sans ménagement ni reclassement "glorieux" mais a eu le temps d'annoncer un moratoire sur les fermetures de services que les syndicats réclamaient urgemment. Désormais le ministère pilote en direct toute fermeture éventuelle.

Ce PSD, qui n'est qu'un habillage de pseudo concertation pour faire passer des restructurations destructives pour la douane et ses agents, est inacceptable. En discuter c'est, peu ou prou, avaliser la casse.

Une autre façon de réfléchir !

L'intersyndicale qui boycotte les réunions proposées sur ce thème depuis le début de l'année, travaille elle à l'établissement d'états généraux qui se tiendront à Paris le 18 septembre prochain avec l'aide du CESE, (Conseil Économique Social et Environnemental); ces travaux devraient permettre de déboucher sans tabous sur une autre vision de l'avenir et de l'organisation de la douane au service de la nation et des citoyens.

Depuis janvier, deux cycles de bilatérales (2 fois avec les ministres, 2 fois avec les DG) ont fait le constat de désaccords profonds entre gouvernants et syndicats. La dernière rencontre avec M. CAZENEUVE a été un véritable coup d'épée dans l'eau : un ministre se défaussant sur les considérations économique-politiques générales et ne confirmant ou infirmant rien sauf que le futur plan social serait la reconduction des précédents... De plus, aucune assurance sur l'avenir des unités n'a été annoncée bien au contraire !

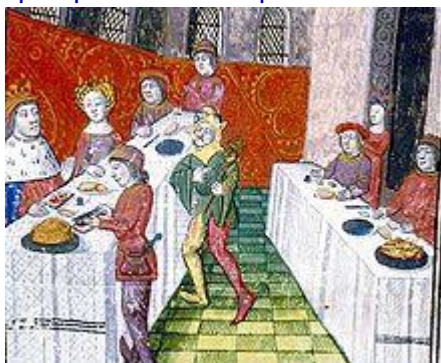
Hélène sur son engin de chantier !

Et pendant ce temps la DG des douanes continuait d'avancer son rouleau compresseur au moyen de plus de trois cents réunions de travail locales pilotées par l'encadrement qui bien souvent après avoir exercé des pressions pour faire venir l'auditoire, se lâchait en proposant des orientations maximalisées destinées à conforter le PSD comme étant la seule voie à suivre !



Un menu faisandé !

La DG tentait de forcer la main des OS pour revenir à table. Mais se gardait bien de garnir celle-ci de quoique ce soit de plus comestible que la "purge" PSD; bien au contraire puisqu'un document provocateur



dit "synthèse des réunions locales" en remettait "une louche" sur la destruction de la douane à terme! Dans le "faisandé" elle proposait même un plan social identique à l'antérieur...

La réunion PSD du 15 mai a été de nouveau boycottée par l'ensemble des syndicats. Celle du 17 sur le plan social ne l'a été que par l'UNSA DOUANES, la CGT et Solidaires.

Chacun étant libre de consommer ce qu'il veut, nous nous contenterons de regretter cette remise en cause de l'unité syndicale, tout en rappelant que **si nous voulons un plan social amélioré, il se discutera comme de coutume au vu des chiffres d'unités et d'agents impac-**

tés, de leurs difficultés de reclassement, ce que nous ne saurions connaître actuellement sauf à admettre qu'on rend les armes! Evitons de suivre la charrue sociale avant de "tuer" les bœufs restructurants !

Zombi Dupont alias Zombi Gabelou !

Il était le dernier
Des pas restructurés
Il s'appelait Matthieu
Vivait dans le Jura
Un beau panorama
Et c'était merveilleux

Quand la DG a dit
Cet homme est un scandale
Il vit au paradis
Vous trouvez ça normal ?
Matthieu vas-t-en d'ici

Oh là là là là là
Qu'il a dit le douanier
Faut pas toucher à moi
Moi très heureux comme ça
Ici bien travaillé
Moi plus besoin de rien
Merci oh merci bien

Ils ont muté Matthieu
Vers un tout autre lieu
Et ce n'était pas mieux
L'on fait déménager,
lui on donné un PC
Mais c'était pas assez

Quand la DG a dit
Cet homme est abruti
Donnez-lui une prime
Pour éviter sa déprime
Matthieu vient par ici

Oh là là là là là
Qu'il a dit le douanier
Arrêtez de m'embêter
Moi je n'veux plus bouger
Vous me donnez des billes
Ça remplace pas la famille
Merci oh merci bien

Matthieu a digéré
Matthieu a observé
Y compris la DG
Etudié le sujet
Voir le manque de moyens
Et qu'il n'y avait plus rien

Quand la DG a dit
Cet homme n'est pas si mal
Il faut qu'il tienne pardi
Sinon c'est un scandale
Matthieu tu restes ici !

Oh là là là là là
Qu'il a dit le douanier
Vous cassez pas la tête
Moi je prends la retraite
Je ne veux plus rien de vous
Et du reste je m'en fous
Merci et salut bien

(Sur l'air de Zombie Dupont de M. Sardou « PH »)

La Douane

Quand je pense à tous ces douaniers
Recrutés pour garder la France
Éloignés de leur bon foyer
En croyant que c'était une chance

Quand je pense à tous ces gabelous
J'envie les autres fonctionnaires
Dans une ambiance débonnaire
Qui travaillent et font les marlous

**Ne m'appellez plus jamais douanier
La DG m'a laissé tomber
Ne m'appellez plus jamais douanier
C'est ma dernière volonté**

J'étais un agent vigilant
Capable d'observer 1000 ans
J'étais un bon agent fiable
Apte à découvrir l'impensable

Je réprimais certains trafics
Assurant le service public

J'étais douanier qu'est-ce qu'il en reste
Un beau désastre gigantesque

**Ne m'appellez plus jamais douanier
La DG m'a laissé tomber
Ne m'appellez plus jamais douanier
C'est ma dernière volonté**

Quand je pense à tous ces douaniers
Éloignés de leur bon foyer
Je n'voudrais pas finir lampion
Dans une autre Administration

Que la DG, Hélène 1^{er}
Ait le courage de me radier
Le cul tourné côté Bruxelles
Capitale d'Europe irréaliste.

**Ne m'appellez plus jamais douanier
La DG m'a laissé tomber
Ne m'appellez plus jamais douanier
C'est ma dernière volonté**

(Sur l'air de «Le France» et encore merci à Michel SARDOU « PH »)

QUI VEUT TUER SON CHIEN DIT QU'IL A LA RAGE !



Les "politiques" ont décidé de continuer à casser l'emploi douanier.

Les bruits les plus divers courent actuellement dans les couloirs. En la matière l'UNSA DOUANES se gardera bien d'hurler avec les canidés sauvages et d'alimenter les rumeurs en tous genres. Certains n'existent que pour et par cela! Nous leur laissons la tribune !

Cependant si nous laissons faire, à minima le PSD 2018 est l'habillage de la suppression d'emplois au même rythme qu'actuellement soit environ 400 ETPT par an. A cette cadence que restera-t-il de la douane à échéance ? 14000 douaniers au mieux et ensuite ? Personne ne sait !

Dans la partie de poker menteur jouée entre "technos" qui vendent aux "politiques" leur savoir-faire pour rendre de l'emploi et ces mêmes "politiques" qui en demandent le maximum pour être sûrs de plaire à Matignon et l'Elysée, nous ne pesons hélas pas bien lourd en douane !



Cette pyramide de "joueurs casseurs" se décline également en interne. C'est au DI qui se montrera sous ses plus beaux atours de fossoyeur d'emplois et d'unités. En la matière les vainqueurs sont connus depuis longtemps.

Alors pour faire passer la potion au bon peuple, on communique à tout va! La dernière technique usitée depuis quelques années et certainement vendue par les boîtes de consulting (qui foisonnent auprès des responsables politiques administratifs), consiste à faire croire aux agents qu'ils sont écoutés et consultés !

Mais pour éviter les débordements (on ne sait jamais!) il faut cadrer. Et qui cadre mieux qu'un cadre, haut de préférence ! De plus pendant ce temps les gens qui pensent exister ou servir à quelque chose ne risquent pas de penser à revendiquer...

Le dernier épisode en la matière est la mise en place des "ateliers PSD locaux" début 2013 (là il y a des sous pour les frais de déplacement...).

Que des avantages pour les patrons :

- On choisit qui on veut; surtout pas des vilains militants syndicaux qui pourraient nous "casser la baraque", hormis les cadres mais on doit faire avec puisqu'ils ont plusieurs casquettes.
- On fait croire qu'il n'y a pas d'obligation puisqu'on "invite" et on ne convoque pas !
- On valorise le rôle des cadres locaux (DI, DR etc.) qui avaient des états d'âme depuis quelques années.
- On fait comprendre aux autres cadres (subalternes !) qu'il vaut mieux se serrer les coudes (nous avons des témoignages...), sinon la petite carrière pourrait être remise en cause !
- On encadre donc ces réunions avec des thèmes soigneusement sélectionnés et choisis à souhait pour servir la soupe à la DG.
- On vend bien sûr un maximum d'idées spécieuses.
- Et bouquet final et essentiel : on peut dire à Bercy qu'on a consulté, qu'il y avait moult présents et que globalement les projets sont compris et acceptés peu ou prou.



Fermez le ban ! Vilains "Médor syndicaux" retournez à vos niches !

Des élucubrations mortifères !



Comme nous l'indiquions par ailleurs, le 15 mai dernier la DG a essayé de discuter de la synthèse des "ateliers locaux" avec les organisations syndicales qui ont toutes décliné l'invitation...

À l'appui de la convocation, un document de 8 pages intitulé : "PSD 2018, synthèse de la concertation avec les services locaux et partenaires économiques document OS". Les deux derniers mots laissent à penser qu'il y a encore pis et moins présentable en public.

Que doit donc être cette autre version quand on voit le contenu de celle qui nous a été remise ? Ce document est un ramassis de propositions plus provocatrices les unes que les autres qui renverraient le PSD original au rang d'aimable plaisanterie s'il n'était lui-même annonceur du pire !

Ainsi, nous vous livrons les doses de poison qu'on essaye de nous inoculer :

- **On s'adosse** aux 353 réunions et 4245 présents.

NDLR : les partenaires économiques cités ne sont pas répertoriés, bizarre vous avez dit bizarre !

- **On déclare** le diagnostic partagé majoritairement.

NDLR : par qui, quel nombre, comment? Seuls eux (la DG) le savent! En tout cas le potage est dégusté

- **On admet** que les conséquences (comprendre fermetures d'unités et agents restructurés) ne font pas consensus.

- **On relaye** le besoin de connaître les futures fermetures !

NDLR : Ainsi on fait croire que c'est inéluctable et que du moment qu'on sait qui va "morfler", après tout peu importe !

- **On apprend en vrac :**

- Qu'il faut une informatique performante.

NDLR : Ah bon !!!

- Qu'il faut un accompagnement social en rapport avec les efforts !

NDLR : pas de chance le ministre a dit non le 25 avril et si c'est lui qui le dit...

Après ces généralités, on oscille entre ce qui est déjà imposé (sans le dire) et les élucubrations en tous genres, toutes plus dangereuses les unes que les autres pour la douane et les douaniers! En clair l'encadrement local qui veut servir la soupe a ouvert la boîte à pandore délirante en faisant plus que ce qui ne lui était demandé à priori.

NDLR : ça ne vous rappelle rien ?

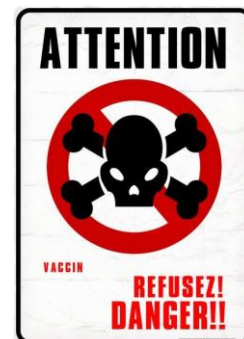
- **On organise la douane à deux vitesses :**

- Un service national nommé SARC (on n'est pas loin du sarclage !), soit le "Service national d'Analyse de Risque et de Ciblage", mais dont on dit un peu plus loin, au diable l'avarice qu'il pourrait tout faire (gestion, contrôle, y compris le dédouanement) pour les grands opérateurs.

- Les services subsistants (lesquels et pour combien de temps ?) en région pour les PME et autres petits...

NDLR : selon que vous soyez puissants ou misérables !

- **On affirme** qu'en matière de fiscalité il faut concentrer et que la proximité avec les usagers est inutile. On veut supprimer des taxes, en "refiler" à d'autres et cerise sur le gâteau un seul service national pour la taxe à l'essieu est proposé !



NDLR : On est en service commandé et ça permet de continuer ce qu'on a commencé sans réfléchir (fatigant !) à une alternative. Il n'est qu'à demander aux bureaux fiscalité de terrain s'ils sont d'accord et surtout aux usagers ! De plus quelques apprentis sorciers (DI/DR) qui ont inventé les pôles interrégionaux et régionaux CI et fiscalité seraient bien soulagés de sortir par le haut de situations inextricables, (personnels insuffisants, immobiliers trop étroits, etc.) dans lesquelles ils se sont engagés par manque de réalisme !

- On veut généraliser les téléprocédures, télépaiements pour réaffecter les agents aux contrôles !

NDLR : il y avait longtemps qu'ils ne nous l'avaient servi celle-là ! Depuis 30 ans qu'ils nous font le coup en faisant croire que les pseudos économies de personnels vont être affectées aux contrôles et qu'elles ne servent qu'en fait à rendre de l'emploi, n'y croira que Candide ! En clair ils nous prennent pour des C...

- On veut fusionner ou supprimer des SRA/SRE, on en passe et des meilleures.

- On déclare que le seuil critique des unités surveillance devrait être porté à 30 ou 40 agents.

NDLR : ce que les DG ont rêvé sans pouvoir le mettre en place, les irresponsables qui ont managé ces réunions l'ont proposé ! Voilà qui devrait convaincre sans trop de difficulté que tout le monde va repasser à la moulinette d'ici 2018. **Et désormais : restructuration = déménagement vu l'éloignement de structures subsistantes !**



- On rêve d'avaloir les AffMar, en matière maritime

NDLR : il ne coûte rien de rêver mais !!!

- On parle statut d'emploi pour les marins.

NDLR : conseil d'ami, collègues marins parlez-en aux collègues aériens, vous serez édifiés ! Et souvenez-vous surtout : "patrouilleur = restructuration" !

- On s'interroge sur la pertinence des RCIC.

NDLR : l'UNSA DOUANES a déjà répondu à la question dans un précédent Douane et Profession. On connaît certains RR qui ne vont pas être contents...

En clair : les bureaux fiscalité sont dans l'œil du cyclone, les bureaux de dédouanement vont de nouveau "manger". Les unités surveillance vont y retourner et certaines (les petites mais pour eux petites c'est 30 agents!) devraient disparaître. Les AG vont être euthanasiés par le CSRH, l'ONP, les marchés dit nationaux. Les SRA/SRE n'ont qu'à bien se tenir comme les RR qui devraient être concentrées pour être mieux "dégustées" !

Il est évident que tout le monde est concerné par ce document et qu'à terme la douane est destinée à être morcelée, car quand on sait centraliser au niveau interrégional on sait le faire au niveau national et ensuite on peut "vendre sans problème à la découpe" !

Seule subsisterait une douane "rikiki" gérant l'aspect communautaire des réglementations. Le reste peut aisément être dispatché dans d'autres administrations, EPA, offices nationaux interprofessionnels, etc.

Qui croira ?

Je vous salue Hélène
Vous, à présent notre reine
Seriez-vous pour notre malheur
D'une dynastie de fossoyeurs ?
Car d'amour voyez-vous
Nous avons un besoin fou
Alors je vous le dis simplement
Avec un léger tremblement
Nous les douaniers, aimez-nous
Ou sinon, quittez nous
Afin que jamais ne soit trouvé
Une inscription : "Hélène m'a tuer".

Les gabelous floués !

Depuis 2007 le non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite (taux à 0.62 en douane en 2011), générant un retour financier contrôlé par le parlement à hauteur de 50% du budget ainsi économisé.



Deux séances de négociations, Montreuil 1 et 2 en 2008 et 2012 ont débouché sur des accords majoritaires signés par l'UNSA DOUANES. Celui de 2012 est d'autant plus important que sans lui les sommes auraient été perdues pour les douaniers.

En effet :

- La décision de ne plus supprimer de fonctionnaires supprime d'elle-même le budget à restituer et c'est le cas en 2013.
- La décision de continuer à supprimer de l'emploi en douane pour le recréer ailleurs, fait que les douaniers font les mêmes efforts sinon plus qu'avant, de productivité et de restitution d'emplois générant (nous le savons bien avec nos dirigeants actuels et leur pensée unique) des restructurations.
- Ainsi alors que les efforts sont maintenus, **le retour est désormais de zéro !** Pire les taux des promotions sont abaissés au nom d'une rigueur qu'on ne veut pas appeler ainsi...



Nous vous laissons deviner les noms des C.....

Les C.... qui vont devoir se consoler en pensant qu'ils génèrent de nouveaux enseignants, policiers, juges dont ils devraient se souvenir que régulièrement les rétributions sont augmentées sectoriellement au détriment du reste des fonctionnaires d'État !

Merci patron, merci patron !!!

Ce sera donc pour 2014 puisque Montreuil 2 nous préserve du phénomène !

Quand la Directrice Générale choisit ses interlocuteurs.

Le 20 août 2008 était promulguée une loi sur la représentativité syndicale. A l'initiative originelle des grandes centrales syndicales (CGT, CFDT), cette loi obligeait à des alliances électorales pour pouvoir continuer à être reconnu et défendre ses adhérents en atteignant aux élections professionnelles un seuil minimal.

Une conception de la démocratie, particulière en somme !

En 2010 aux derniers scrutins, l'UNSA DOUANES et la CFTC ont donc fait une alliance conjoncturelle pour obtenir ce seuil, avec succès en CTR et CT DI. A leur grande surprise nos deux organisations qui ont toujours siégé séparément en GT nationaux et locaux, se sont vues appliquer par la douane, à leur corps défendant une obligation de ne plus faire qu'un !

Inadmissible !

Ainsi après de nombreuses contestations de notre part la DG écrivait le 1er février 2012 :

*Messieurs les Secrétaires généraux,
Par le présent courriel, je vous confirme ce qui suit :*

- l'administration adressera désormais les demandes de participation aux groupes de travail à M. Vincent THOMAZO, en sa qualité d'unique représentant élu titulaire en CTR, issu de la liste commune UNSA-CFTC ;

- c'est ainsi à M.THOMAZO qu'il incombera de faire connaître la composition de la délégation commune UNSA-CFTC, au terme d'un échange entre organisations au sein duquel l'administration n'interférera pas.

- il est rappelé que le « format » type d'une délégation en GT est de 3 personnes, sauf GT traitant d'une problématique d'ampleur particulière.

Je vous précise, enfin, que les termes de ce courriel ont été intégralement portés à la connaissance de la CFTC par une correspondance DG du 31 janvier 2012.

Bonne réception à vous
Pascal RIGAUD

Ainsi au lieu de 6 représentants nos deux organisations n'en avaient plus que 3 (voire 4 exceptionnellement)

Un revirement positif et bénéfique !

Qu'elle n'a pas été notre surprise d'apprendre que nos camarades de la CFTC avaient participé au groupe de travail du 17 mai dernier sur le plan social 2018, alors qu'ils n'étaient même pas destinataires des mels de convocations expédiés en groupe à toutes les OS.

L'UNSA DOUANES qui n'est pas dupe, se félicite de ce revirement de la part de la DG.

Il entérine désormais que nous pourrons siéger comme avant décembre 2010 avec notre quota de représentants chacun. Dont acte !

NB : le fait que l'UNSA DOUANES avait fait clairement savoir qu'elle boycotterait ce GT, comme la CGT et SOLIDAIRES, au contraire de la CFTC, n'est bien évidemment que le fait du hasard, soyez-en sûrs. Que ne ferait-on pas pour gratter de l'audience ?

Alors que faire pour éviter la liquidation totale ?

Devant la situation désastreuse et notre avenir "limite soins palliatifs" la seule réponse des douaniers ne peut qu'être de s'interposer !

Pour s'interposer dans un pays où le dialogue social n'est qu'un mythe et où les responsables politiques, administratifs ne marchent qu'au rapport de force depuis des lustres, il ne nous reste qu'une option: le créer !

Pour se faire nous devons utiliser tous les moyens disponibles: grève administrative, du contentieux, des statistiques, du zèle (là, où c'est encore possible), rassemblements, manifestations, opérations ciblées vis à vis de la population, des élus, opérations médiatiques, grèves au besoin, etc.

L'UNSA DOUANES appelle tous ses partenaires syndicaux à y réfléchir, car il y a urgence et les états généraux de septembre ne seront qu'un appui intellectuel et argumentaire pour forcer l'administration à proposer une autre douane que celle qu'ils veulent euthanasier à petits feux en préparant la prochaine grande braderie.

Et pour les forcer à autre chose, il faut ce rapport de force. Seule l'unité paiera; elle a toujours payé et la désunion a eu les effets contraires. Le temps n'est pas au calcul mesquin et personnel. Car aller aux infos sur l'aspect social des réformes tout le monde sait et peut le faire; c'est d'une relative simplicité. Mais est-ce bien le moment, alors que le combat contre le PSD débute ?

Unissons-nous. Nous ne pourrons que faire œuvre utile pour les personnels.

Le devoir de mémoire:

Qu'on se le dise : un jour ou l'autre au gré d'un choix antérieur, d'une mutation ou d'une attribution forcée d'emploi (grandes résidences ou unités en particulier), le spectre de la restructuration vous guette !

Certains d'entre nous (les moins chanceux), l'ont été deux, voire trois fois !.

Personne n'est à l'abri :

- Souvenez-vous la descente des brigades et bureaux frontières (1993) !
- Souvenez-vous les rapatriements des receveurs locaux CI dans les bureaux de douane
- Souvenez-vous les enseignants, la fermeture de Neuilly et maintenant Rouen !
- Souvenez-vous les postes AG en DI maintenant c'est le CSRH sans doute à Bordeaux !
- Souvenez-vous le reclassement dans les bureaux principaux; certains maintenant ferment !
- Souvenez-vous le rapatriement dans les unités SU de grande taille, maintenant 40 agents ça deviendrait la norme !
- Souvenez-vous les agents des RR qui pensaient être à l'abri, maintenant ils veulent un niveau interrégional.
- Pensez-y vous les services de la masse en concentration interrégionale, bientôt ils vous concentreront en un seul lieu au niveau national.
- Pensez-y les "heureux bénéficiaires" de regroupement d'activité CI et fiscalité en pôle régionaux ou interrégionaux, bientôt c'est "Metz" à côté de TPL.

Et on en oublie certainement beaucoup, qu'ils nous excusent !

Avec les réformes : Personne n'est jamais à l'abri !

Titres de l'UNSA Douanes en 2018 en rêves ou cauchemars

Cauchemars :

- "Douane : Hélène m'a tuer"
- "A notre défunte administration"

Rêves :

- "Merci à notre sauveuse"
- "La douane au service de tous"

La douane en textes "bibliques" ou non d'ailleurs...

Livre blanc 2005 : "L'ancien testament selon Saint François (1)"

Réforme du dédouanement 2008 : "La bible selon Saint Jérôme"

PSD 2018 : "Le nouveau testament de Sainte Hélène (2)"

Et tout cela pourra un jour faire le : "Le Da Vici code (des douanes of course !)"

(1) Prénom du DG de l'époque pour les plus jeunes

(2) Rien à voir avec Napoléon créateur du code des douanes)

La masse des douanes : un outil social à préserver :

L'UNSA Douanes a mis le locataire au cœur de ses préoccupations.

L'EPA Masse, outil social du logement douanier doit être traité par les responsables de l'administration avec une attention toute particulière.

Notre nouvelle directrice générale hérite d'un dossier préoccupant.

Vous pouvez compter sur les militants de l'UNSA Douanes pour lui faire saisir l'acuité d'un sujet qui intéresse ses agents.

La survie d'un EPA qui ne soit pas surtout financé par les agents eux-mêmes, à coup d'augmentations de loyers est un sujet primordial dans une période très néfaste pour le niveau de vie des personnels.

CONTRE :

- la mort programmée de l'EPA Masse des Douanes,
- l'augmentation incessante des loyers alors que les salaires sont bloqués,
- la remise « sauvage » aux domaines de cités encore rentables,
- une gestion unilatérale de la future Présidente de l'EPA Masse des Douanes,
- une attente interminable pour les remboursements des trop-perçus de charges locatives,
- un désengagement de l'EPA Masse des Douanes dans les relations avec les bailleurs sociaux (SNI, OPAC,...),
- le transfert de la charge des travaux incombant à l'EPA Masse des Douanes (travaux à la charge du bailleur) sur les locataires,
- la spoliation de l'EPA Masse des Douanes lors des ventes par les domaines (seulement 65% du montant de la vente est reversé à l'EPA Masse).

POUR :

- la vocation sociale de l'EPA Masse des Douanes,
- la pérennisation de l'EPA Masse des Douanes,
- la rénovation, réhabilitation et mise aux normes des logements,
- un système favorisant d'abord les agents des Douanes actifs et retraités,
- le rachat prioritaire des logements par les douaniers locataires en cas de cession aux domaines,
- une gestion paritaire réelle de l'EPA Masse des Douanes,
- une extension du parc domanial dans les régions en manque de logements,
- une adaptation du parc aux nouvelles implantations douanières.



ÉLECTION DU 30 MAI 2013

**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE DES
DOUANES**

BULLETIN DE VOTE

LISTE PRÉSENTÉE PAR L'UNSA DOUANES

1. **BENEDETTI Annie, C2, RR Nantes (Pays de Loire)**
2. **DESPOUY Romain, AC1, BSE Sud Marseille (Marseille)**
3. **POLLET Hervé, C2, BHR ENBD La Rochelle (ENBD)**
4. **THOMAZO Vincent, CP, BSI Montmélian (Chambéry)**
5. **GADOULEAU Ingrid, C2, BSI Nice (Nice)**
6. **BICHARA Antoine, CP, Bureau Pointe à Pitre (Guadeloupe)**
7. **RUCART Sébastien, CP, Bureau BPS Sogaris (Roissy Fret)**
8. **GRANDU Séverine, C2, CLI DRGC (DRGC Antilles Guyane)**
9. **HIBON Malko, ACP2, BSI ST2 Calais (Dunkerque)**
10. **CHAUVETTE Catherine, IR 3, GOLT DNRED Paris (DNRED)**
11. **BAFFOGNE Jean-Claude, CP, BSAM Hyères (DRGC Marseille)**
12. **MINET Jean-Yves, ACP1, BSI Mont Saint Martin (Lorraine)**
13. **N'GUYEN Claire, CP, BSI Frouzins (Midi-Pyrénées)**
14. **PAVAGEAU Christophe, CP, DG-D3 (DG)**
15. **LOURI Frida, C2, BSE Sud Orly (Orly)**
16. **JACQMIN Pierre-Yves, CP, BSE Bordeaux (Bordeaux)**
17. **BÉNÉDÉ Sabine, IR3, DR Rouen (Rouen)**
18. **DOUADY Benoît, AC1, BSI Poitiers (Poitiers)**
19. **LEDIEN Stéphane, CP, BSI Haguenau (Strasbourg)**
20. **LEBAS Delphine, C2, BSE Ferney Voltaire (Léman)**
21. **ALBA Thierry, C1, CROC Montpellier (Montpellier)**
22. **GUYON Marie-Alice, CP, Bureau Delle (Franche-Comté)**
23. **GASTELLIER Eddy, ACP2, BSI Toulon (Provence)**
24. **MOLINATTI Philippe, C1, BGC Lorient (DRGC Atlantique)**

Une conception épistolaire du dialogue :

À son arrivée, la nouvelle directrice générale a souhaité comme de coutume rencontrer les organisations syndicales en bilatérale. Ce fut fait le 3 avril 2013 pour notre organisation.

A la grande surprise de la délégation, la DG au bout de deux heures a décidé unilatéralement de lever la séance, arguant d'un autre rendez-vous.

Il n'était pas à ce stade dans nos intentions d'en contester le bien-fondé ni l'existence. Depuis la perplexité rivalise avec la colère.

En effet :

- Il est traditionnel que ce genre d'entrevue se poursuive avec le numéro 2 si le DG doit partir.
- En cas d'impossibilité, un second rendez-vous est organisé.
- Nous avons maints sujets d'actualité particuliers et importants à aborder avec madame la directrice générale.
- L'après-midi même nous avons proposé de tenir une seconde audience à une autre date à sa convenance: no réponse !
- Le 24 avril nous avons adressé un courrier de rappel : no réponse !
- Pugnaces, le 9 mai nous avons réitéré pour la troisième fois ! Et là, une réponse !

Mais émotion de courte durée : c'était pour nous proposer d'écrire et d'obtenir audience le cas échéant...

En clair Hélène Crocquevieille a fermé la porte du 5ème étage à Montreuil ! Une bien curieuse conception des échanges avec les organisations syndicales et un total mépris de la nôtre en particulier.

Les sujets à aborder nécessitant des échanges pour éviter malentendus quiproquos et autres, il était nécessaire de dialoguer, visiblement la DG s'en fout !

Nous n'en resterons pas là et adresserons donc désormais des courriers ouverts à la dame, dont on ne peut supposer qu'il y ait du "Sévigé" chez elle; encore que ???

Nous ne doutons pas que nous serons alors traités à égale considération que d'autres qui reçoivent réponse régulièrement en quelques jours !

NB : Si l'ancien Directeur Général n'avait supprimé autant d'emplois douaniers nous aurions été tentés d'intituler cet article : "Reviens Jérôme reviens !" Lui au moins, que nous n'avons pas spécialement ménagé, nous recevait, nous écoutait même si c'était à défaut de nous entendre bien souvent !

| ACTIFS | | | |
|----------------------|------------------------------|--|-------------------|
| GRADES ou Situations | Montant annuel payé à l'UNSA | Montant annuel réel payé après fiscalité | Coût mensuel réel |
| Stagiaires | 21 | 7 | 0€58 |
| Agents Berkani | 26 | 9 | 0€75 |
| AC 2ème classe | 61 | 21 | 1€75 |
| AC 1ère classe | 66 | 22 | 1€83 |
| ACP2 et 1 | 80 | 28 | 2€33 |
| Contrôleur 2 | 85 | 29 | 2€41 |
| Contrôleur 1 | 90 | 30 | 2€50 |
| Contrôleur Principal | 96 | 32 | 2€66 |
| Inspecteur | 111 | 38 | 3€16 |
| IR3 | 121 | 41 | 3€41 |
| IR2 | 126 | 43 | 3€58 |
| IR1 | 131 | 45 | 3€75 |
| IP1/IP2 | 137 | 47 | 3€91 |
| DSD2/DSD1 | 147 | 50 | 4€16 |
| DI/DR/DF | 167 | 57 | 4€75 |
| Administrateur civil | 208 | 71 | 5€91 |
| RETRAITÉS | | | |
| Catégorie C | 30 | 10 | 0€83 |
| Catégorie B | 36 | 12 | 1€ |
| Catégorie A | 42 | 15 | 1€25 |

♫ BULLETIN D'ADHÉSION ♫

À renvoyer à : **UNSA-Douanes** – 139, rue de BERCY – Bâtiment VAUBAN – Pièce 065 SUD 75012 PARIS
unsadouanes@gmail.com

M., Mme, Melle Prénom..... né(e) le.....
 Adresse complète
 Téléphone domicile (fixe)..... ; Portable.....
 Adresse électronique Branche
 Grade Échelon Fonctions exercées.....
 Direction Régionale Résidence Administrative
 Téléphone bureau Entrée en Douane le
 J'autorise l'UNSA Douanes à me communiquer les informations syndicales sur mon adresse e-mail :

Mon adhésion comporte une entière souscription aux dispositions statutaires régissant le Syndicat et je m'engage à payer régulièrement ma cotisation.
 A..... le.....

(Signature)

Directeur de la publication : Vincent THOMAZO
Rédacteur en chef : Vincent THOMAZO
 « Douane & Profession » est le bulletin d'information du syndicat **UNSA Douanes**
 Journal imprimé et composé au siège de l'**UNSA Douanes**
 Imprimé et composé au siège
 Abonnement annuel 70 €
Service gratuit aux adhérents

UNSA DOUANES
 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN
 Pièce 065 SUD 1 – 75012 PARIS
Téléphones : 01.57.53.29.26 – 06.61.71.67.90 – 06.14.48.16.17
Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes-dg@douane.finances.gouv.fr